

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 31 MARS 2018



DOSSIER

ENTRETIEN AVEC LE MAIRE JEAN-PIERRE ABELIN



www.ville-chatellerault.fr

ACTUALITÉ P3

Châtellerault au cœur
du festival régional
du court-métrage

ÉCONOMIE P6

Valoriser les atouts
du Châtelleraudais

SPORT P11

45^e grand prix bouliste
de la Ville

VIE PRATIQUE P12

Les aides au ravalement
de façade : mode d'emploi

L'ornement pour particuliers et professionnels



Vente en Vrac

Galets décoratifs - Gravillons - Sable - Dallage
Équipements de bassin - Objets déco...

Route de Richelieu 06 79 03 53 62
Chemin de l'Aiguillon 09 67 01 30 26
86100 Châtelleraut www.decostone86.com
contact@decostone86.com
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les avantages de l'abonnement 26-65 pour les salariés

Vous payez 27,30€
votre abonnement mensuel,
votre employeur
vous rembourse 13,65€ !

50% de votre abonnement pris en charge
par votre employeur (LOTI - Art. 27*).

bustac.com | **05 49 21 15 15**

Bus TAC Châtelleraut

@bus_tac

* si vous utilisez les transports
en commun pour aller travailler.



meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS

**LES MEILLEURES
CONDITIONS
POUR VOTRE
PROJET IMMOBILIER**

Votre agence à Châtelleraut

05 49 85 10 80

12 Boulevard Blossac 86100 Châtelleraut
chatelleraut@meilleurtaux.com

meilleurtaux

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours : l'achat est subordonné à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit lui rembourser les sommes versées. CREDITASUR - SARE au capital de 20 000 € - 39 bis rue du maréchal foch 86000 Poitiers - RCS POITIERS 500 912 159 - Courtier en opérations de banque et services de paiement et intermédiaire en assurance ORIAS n°08 040 126 (www.orias.fr) - Franchisé indépendant, membre du réseau Meilleurtaux.com - Liste de nos partenaires disponible en agence - Sous le contrôle de l'ACPR 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09 (www.acpr.banque-france.fr).

**LA BOUTIQUE DU
MENUISIER**
PVC • BOIS • ALU • MIXTE

**TOUTES VOS FENÊTRES
Neuf et rénovation**

Bénéficiez de
15%
de crédit d'impôt CITE



Fenêtres
Portes-fenêtres
Portes d'entrées
Portes de services
Portes de garages
Baies coulissantes
Volets roulants
Volets battants
Persiennes
Dressings
Escaliers
Placards
Portails
Stores



Magasin exposition et bureau
Ouvert du mardi au samedi 10h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

Sas Antéane

**55 Avenue Maréchal Leclerc
86100 CHÂTELLERAUT**

Tél. : 05 49 93 22 09
Port : 06 45 78 54 46

Mail: bdm.anteane@orange.fr

Avec le concours
financier de :



DES PROFESSIONNELS PRÈS DE CHEZ VOUS

site: www.laboutiquedumenuisier.com



Centre hospitalier Camille Guérin.

L'accès aux soins de proximité : un enjeu vital !

Châtelleraut, située entre les 2 CHU de Poitiers, à 35 km au sud, et de Tours à 65 km au nord, bénéficie d'une offre de soin de proximité publique/privée intéressante et fragilisée.

Le Groupement Hospitalier Nord Vienne est tout d'abord fragilisé par les problèmes de démographie médicale, notamment de spécialistes suivant l'adage « *pas de médecin, pas de patient, pas de recette* », fragilisé ensuite par la baisse des tarifs imposée depuis 5 ans par l'État dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale votée par le Parlement et par un système de rémunération inadapté à la révolution de l'ambulatoire, qui permet aux patients de se faire soigner sans être hospitalisé.

En tant que Maire de Châtelleraut, j'ai alerté à de nombreuses reprises les pouvoirs publics, notamment l'ARS (Agence Régionale de Santé) sur la nécessité de maintenir une offre publique et privée de qualité ainsi que la présence de spécialistes. Nous sommes prêts à faciliter une coopération renforcée avec le CHU comme à promouvoir une mutualisation des équipements entre l'hôpital et la clinique.

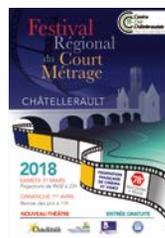
Reste aux autorités de l'État de nous donner une feuille de route crédible et opérationnelle.

Maire de Châtelleraut,
Président de la Communauté d'Agglomération
de Grand Châtelleraut



Sur le tournage du court-métrage
« L'histoire de Juliette D' »

Festival du court-métrage, plus de sept heures de films



Le festival régional du court-métrage, 78^e du nom, s'apprête à poser ses valises à Châtelleraut. **Samedi 31 mars, le Nouveau Théâtre** va devenir le temps d'une journée le temple du septième art, avec au programme plus de sept heures de projection. Documentaires, films de fiction, etc., il y en aura pour tous les goûts et toutes les sensibilités. Tous les clubs de la 6^e région

de la fédération française de cinéma et vidéo sont invités à présenter quelques-unes de leurs créations. Largement mobilisé dans l'organisation du festival, le Caméra Club Châtelleraudais, l'une des plus anciennes associations de la ville, présentera sur le grand écran certaines de ses créations qui s'inscrivent dans la lignée de « *Marie-Alphonsine 144 ans* ». Un précédent court-métrage qui a marqué les esprits, dans lequel le club local rendait hommage au carillon Bollée de l'église Saint-Jacques.

Samedi 31 mars, entre 9h et 23h, une quarantaine de courts-métrages, dont la durée peut varier d'une à une vingtaine de minutes, seront présentés au public. Chaque session, d'un peu plus d'une heure, sera suivie d'entretiens avec les réalisateurs. Un jury de professionnels, composé de cinq membres, devra départager les lauréats des quinze prix remis dimanche 1^{er} avril à 11h, en présence de Jean-Pierre Abelin, maire de Châtelleraut. Un prix du public sera également décerné.

FESTIVAL DU COURT-MÉTRAGE
Projection samedi 31 mars de 9h à 12h,
de 14h à 19h et de 20h45 à 23h
Remise des prix dimanche 1^{er} avril à 11 h
Nouveau Théâtre
Tout public - gratuit
3ccc@laposte.net

Bimensuel d'informations de la Ville de Châtelleraut
Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtelleraut Cedex
Courriel : le-chatelleraudais@ville-chatelleraut.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin
Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédacteur en chef : Charles Viançon-Ponté
Rédaction : Charles Viançon-Ponté, Patrick Sitaud,
Florence Henneresse, Carole Pouvreau
Photos : Nicolas Mahu, Yann Carricaburu
Régie publicitaire : COMWEST 06 81 14 22 06
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC
Conception : Agence Chat Noir - Châtelleraut

**Pour être au cœur de l'actualité
et être plus proches de vous,
nous comptons sur vous !**

N'hésitez pas à nous transmettre
vos propositions d'articles,
vos informations, vos idées :
par courriel :
le-chatelleraudais@ville-chatelleraut.fr
par téléphone au 05 49 23 64 56
ou en remplissant le formulaire
sur le site Internet de la Ville :
www.ville-chatelleraut.fr

Accédez sur le site
www.ville-chatelleraut.fr

à l'application
iPhone



à la version pdf et
audio du magazine



> LES BRÈVES

LE BRUTALISME À L'ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES



« Le brutalisme ou l'éloge du béton brut », tel est l'intitulé de la conférence animée mercredi 21 mars à 17h30,

à l'École d'arts plastiques, par Daniel Clauzier. Dans le cadre de l'exposition plurielle « Art et architectures », l'historien d'art y évoquera le mouvement inspiré par l'œuvre de Le Corbusier, notamment sa Cité radieuse à Marseille.

> Mercredi 21 mars à 17h30
École d'arts plastiques - Accès libre
Renseignements 05 49 93 03 12

L'HÔTEL DE VILLE FÊTE SA NOUVELLE JEUNESSE



Suite aux travaux de rénovation menés en 2017 et au retour du clocheton à sa place originelle en février, des visites guidées de l'hôtel de ville sont organisées samedi 24 mars à 14h et 15h30, en collaboration avec les « Mains sonnantes » et le Théâtre Populaire de Châtelleraud. Une occasion unique de découvrir la cloche Pauline, baptisée en hommage au maire Paul Proa qui a impulsé la construction de l'actuelle mairie.

> Samedi 24 mars à 14h et 15h30
Visites guidées, gratuites, sur inscription
Service Pays d'art et d'histoire
05 49 23 70 15



PIC ET POC FONT LEUR SHOW

Comme chaque année, à l'initiative de la Ville et du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), les enfants

des écoles maternelles et élémentaires ont rendez-vous avec Pic et Poc au jardin de Pâques. Mercredi 28 mars, de 14h à 17h, de nombreuses animations leurs sont proposées dans le parc Aristide Briand, avec notamment le bal Sono-chabadaboum de la Compagnie Glob Trot, et toujours un œuf en chocolat pour chacun.

> Mercredi 28 mars Parc Aristide Briand
Enfants jusqu'à 10 ans, accompagnés d'un adulte
Renseignements 05 49 02 56 93

Hexagone : cap sur les horizons du cinéma

Avec les 22^e rencontres cinématographiques Hexagone, du 21 au 27 mars, le cinéma Les 400 Coups emmène les spectateurs à la découverte d'autres cultures, d'autres horizons. C'est le très beau documentaire *Un jour ça ira*, d'Édouard et Stan Zambeaux, qui ouvre l'édition 2018 en présence d'Édouard Zambeaux. Ce film très fort suit l'itinéraire d'Ange et Djibi, deux adolescents que la vie tréballe de foyer d'hébergement en chambre d'hôtel. *Centaure* de Aktan Arym Kubat, un film d'une beauté plastique à couper le souffle dont l'intrigue se situe dans un village du Kirghizistan, sera présenté jeudi 22 mars par Joël Chapron, interprète, spécialiste du cinéma russe.

En partenariat avec le festival Cinés d'Afrique en Vienne, vendredi 23 mars sera projeté *Maman colonelle*, film-documentaire de Dieudo Hamadi (Congo), qui livre le portrait d'une femme au courage hors du commun. Samedi 24 mars, la soirée conviviale (sur réservation) mêlera les thèmes de l'enfance et de l'Amérique. Avec *The Florida Project*, Sean Baker (États-Unis) explore l'envers du décor de Disney World, dans l'univers d'un trio d'enfants issus d'une Amérique déclassée, qui font les 400 coups. La soirée sera également l'occasion de découvrir *Sur la Route sauvage*, d'Andrew Haigh (Grande-Bretagne). Le film, qui raconte le voyage initiatique d'un jeune garçon et d'un cheval aux confins des déserts américains, a reçu la Flèche de Cristal au festival du cinéma européen des Arcs. Lundi 26 mars, en lien avec la journée de la terre en Palestine et en collaboration avec le collectif Palestine 86, *Wajib, l'invitation au mariage*, d'Annemarie Jacir, part sur les traces d'un père et son fils, à Nazareth. Dernier film présenté, mardi 27 mars, le documentaire de Stéphanie Gillard, *The Ride*, suit un groupe de Sioux qui traverse le Dakota pour commémorer le massacre de Wounded Knee. Un jury de lycéens décernera son palmarès, selon ses propres critères.



22^e rencontres cinématographiques
Hexagone - Vers d'autres horizons
Du 21 au 27 mars au cinéma Les 400 Coups
4 rue Rasseteau 05 49 93 37 77
Tarifs habituels du cinéma (sauf soirée de samedi) ; adhérents 4€

> LE SAVIEZ-VOUS ?

L'affiche du festival a été réalisée par un élève de 4^e du collège de Lencloître, lauréat du premier prix du concours organisé par « Les 400 Coups ».

Bon à savoir

CÔTÉ ARCHI

« Cloches ! », une exposition à ne pas manquer !

Exposition
Hôtel Alaman
Jusqu'au 17 juin 2018
Du lundi au samedi
de 10h à 18h (sauf
mardi matin)
GRATUIT

Vous n'avez pas encore découvert l'étonnante exposition « Cloches ! » ? Il est encore temps d'embarquer pour une visite virtuelle des clochers de la ville et des villages de Grand Châtelleraud. Un travail d'inventaire et de recherche mené par le Pays d'art et d'histoire a permis de mettre en lumière notre merveilleux patrimoine campanaire. En famille ou entre amis, découvrez l'histoire de ces cloches remarquables, tout à la fois œuvres d'art, instruments de musique et témoins de notre histoire locale.

CÔTÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE

La réserve naturelle
du Pinail - 29,90€
par Yann Sellier,
Laurent Bourdin et
Michel Granger
Liste des points
de vente et actualités
de la réserve sur
www.reserve-pinail.org

Si le Pinail vous était conté...

Grand Châtelleraud finance actuellement un programme de recherche sur la réserve naturelle du Pinail, en partie subventionné grâce à l'obtention du label Territoire à énergie positive pour la croissance verte. L'association gestionnaire du site, GEREPI, vient de publier un livre de 160 pages qui réunit plus de 300 photographies pour découvrir les plus belles facettes et tous les secrets de la réserve.



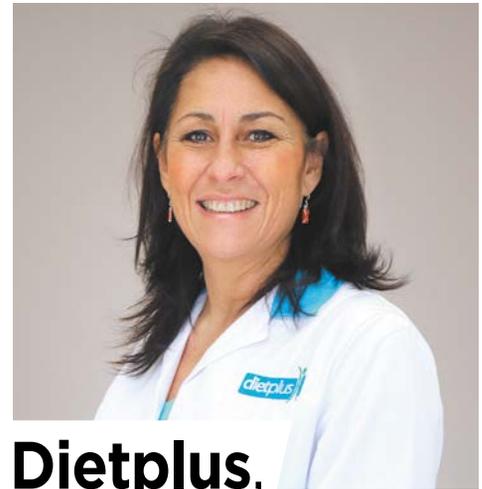
Nouveaux propriétaires à l'Auberge du Lac



Nolwen et Damien Brunet sont les nouveaux propriétaires de l'Auberge du Lac depuis le 3 janvier. Une première pour le couple qui affiche une belle expérience en tant que salariés dans le monde de la restauration.

À respectivement 32 et 37 ans, ils concrétisent ainsi leur désir de voler de leurs propres ailes. « Nous avons eu le coup de cœur pour cet établissement. Les deux grandes salles, le parc et sa verdure, et le parking privé correspondaient à ce que nous recherchions. Il y a un vrai potentiel. Nous avons remis l'ensemble au goût du jour. Nous sommes ouverts depuis le 26 janvier. » Côté menus, le projet de Nolwen et Damien s'inscrit dans la lignée des anciens propriétaires, avec une cuisine traditionnelle. « Tout est fait maison avec des produits frais et achetés au maximum en proximité. » Une offre culinaire qui devrait ravir vos papilles. Ouvert du mardi au dimanche midi. Fermé le dimanche soir et lundi toute la journée. Ouvert le mardi et mercredi soir, à partir de 10 couverts.

AUBERGE DU LAC
53 avenue Camille Pagé - 05 49 21 59 54



Dietplus, le spécialiste du rééquilibrage alimentaire

Depuis quelques jours, Valérie Betin a ouvert son centre de rééquilibrage alimentaire Dietplus, l'un des 150 franchisés en France.

Son rôle de coach est de mettre en place un plan de rééquilibrage alimentaire qui repose sur trois piliers: l'écoute, le soutien et l'efficacité. Elle propose aux personnes souhaitant perdre du poids « un bilan nutritionnel qui déterminera un plan alimentaire équilibré, encadré par des compléments alimentaires naturels. Cet accompagnement permettra ainsi de maintenir la perte de poids sur le long terme et de ne pas reprendre les kilos perdus » explique-t-elle.

DIETPLUS
7 avenue John Kennedy
06 35 32 49 04

Partage et solidarité au menu de La Coupole



Il y a trois ans, les Châtelleraudais découvraient La Coupole, un nouvel établissement sur le boulevard Blossac proposant toute l'année un service continu en bar-brasserie toute la journée, et deux services de restauration traditionnelle à midi et le soir.

Si cette nouvelle institution a aujourd'hui trouvé sa clientèle, ce ne sont pourtant pas des habitués qui, le mois dernier, étaient présents le temps d'un dîner exceptionnel : le gérant, Abdelahid Bakri, avait réservé les 90 couverts de son établissement à des bénéficiaires des Restos du Cœur. Une initiative généreuse que ce dernier explique simplement : « Je n'en serais pas là aujourd'hui si on ne m'avait pas aidé ; j'ai juste eu envie à mon tour d'aider les autres ».

Et tout ça s'est fait très vite. Une fois l'idée avalisée par son associé Rolland Gallais, Abdelahid Bakri a rapidement contacté l'association. Pour les convaincre surtout qu'il ne s'agissait pas d'une plaisanterie ! Enfants et parents, couples et célibataires de tous âges, pour qui « aller au restaurant » ne fait pas partie du quotidien, ont pu profiter du menu complet habituellement proposé le soir à La Coupole, dans une ambiance conviviale à laquelle se mêlait aussi l'émotion particulière suscitée par ces moments rares et précieux que la vie sait heureusement aussi parfois offrir...

LA COUPOLE
23 rue Colbert
05 49 93 24 92
Fermé le dimanche soir uniquement

Prospective économique : les atouts du Châtelleraudais passés au crible

Une étude socio-économique est actuellement en cours sur le territoire châtelleraudais. Le point avec Olivier Bouba-Olga en charge de cette démarche prospective.

Faire parler les chiffres mais aussi les acteurs de terrain, telle est la mission confiée à Olivier Bouba-Olga jusqu'en mai. Ce professeur des universités à Poitiers, spécialisé en économie des territoires, réalise cette étude à la demande de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le périmètre de cette enquête s'étend sur six territoires de la région, dont celui de Châtelleraudais. Une démarche prospective qui combine à la fois analyse statistique et enquête de terrain. « Les données exploitées sont celles de l'Insee⁽¹⁾ sur la mobilité, l'emploi et les secteurs d'activité, qui datent du recensement de 2013. Je les ai croisées avec des chiffres de l'Acoss⁽²⁾ sur l'emploi privé. Un dispositif complété par une enquête sur le terrain. L'objectif est de caractériser le bassin d'activité de Châtelleraudais. Il s'agit d'en détecter les forces, les faiblesses et les problématiques, pour qu'ensuite les acteurs locaux puissent mettre en œuvre des politiques publiques adaptées. »

Équilibre des flux entre Châtelleraudais et Poitiers

L'étude englobe plusieurs thématiques. À cet égard, celle consacrée aux flux sur le territoire et notamment les interconnexions entre les bassins d'emploi de Châtelleraudais et Poitiers, est révélatrice. « Alors que les deux villes-centres des deux territoires n'ont pas les mêmes dimensions, le flux de déplacements domicile-travail est équilibré entre les deux zones : 4 574 Châtelleraudais partent ainsi travailler chaque jour dans la zone d'emploi de Poitiers et 4 482 Poitevins font le chemin inverse vers Châtelleraudais. Châtelleraudais est la première zone de destination d'emploi des habitants de Poitiers. »



La mission d'Olivier Bouba-Olga s'étend jusqu'en mai.

Mettre en œuvre les complémentarités entre territoires

Au-delà de l'analyse des données spécifiques au bassin châtelleraudais, l'objectif de l'étude est de penser le développement économique à une échelle territoriale plus large. « Il s'agit de détecter les complémentarités, les domaines qui peuvent être mutualisés entre les deux territoires. Il est aujourd'hui impératif de sortir des logiques de concurrence entre bassins d'emploi. D'autant plus que ceux de Grand Châtelleraudais et Grand Poitiers sont très complémentaires. L'objectif est également d'amener autour de la table d'autres acteurs que les collectivités territoriales, afin de les intégrer à cette dynamique. Le Châtelleraudais possède des atouts et de vraies compétences. Cette étude donnera des pistes pour déterminer comment continuer à les valoriser. »

(1) Institut national de la statistique et des études économiques
(2) Agence centrale des organismes de sécurité sociale

Mobilité professionnelle Une dynamique partagée avec Grand Poitiers

Les 19 et 20 janvier derniers, le service Économie et entreprises de Grand Châtelleraudais était présent à Paris, au salon du travail et de la mobilité professionnelle. La collectivité faisait stand commun avec ses homologues de Grand Poitiers et Entreprises en Vienne. « Nous étions le seul territoire à associer à la fois deux collectivités, mais également des chefs d'entreprises, souligne Julia Kurnikowski-Terrien, directrice du service Économie et entreprises de Grand Châtelleraudais. L'objectif était de promouvoir le territoire économique de la Vienne et les opportunités d'emploi offertes par nos entreprises. Nous avons proposé près de 150 offres avec fiches de poste. » Grand Châtelleraudais dispose d'une offre complète de services pour accompagner les mobilités professionnelles. Elle englobe tout. À la fois les salariés mais aussi leur famille,



afin de faciliter l'implantation des futurs nouveaux arrivants. « Les territoires de nos deux collectivités disposent de nombreux atouts, tant sur le plan du cadre de vie qu'au niveau économique. L'expérience commune du salon a été une réussite. Nous allons poursuivre cette nouvelle forme de collaboration pour promouvoir ensemble nos territoires et accompagner nos entreprises dans leurs recrutements. »

Créa'Vienne : derniers jours pour s'inscrire

Concours
CREA'VIENNE 2018
Entrepreneur,
pourquoi pas vous ?

Dimanche 1^{er} avril, il sera trop tard ! Il ne reste que quelques jours pour s'inscrire à la 11^e édition de Créa'Vienne et tenter de décrocher l'un des prix de ce concours dédiés aux porteurs de projets et à toutes les entreprises de moins de trois ans, quelle que soit leur forme juridique.

Seule condition : être immatriculé dans la Vienne ou en avoir le projet. Le jury se réunira les 15 et 16 mai prochains et la remise des prix aura lieu jeudi 7 juin.

RENSEIGNEMENTS : www.creavienne.fr

« MON SEUL PARTI... CHÂTELLERAULT ! »

DOSSIER

ENTRETIEN
AVEC LE MAIRE
JEAN-PIERRE ABELIN



Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 90% des projets annoncés en 2014 sont lancés, contre vents et marées. Et ce malgré trois événements non prévus : l'extension de l'Agglo, la chute brutale des dotations de l'État (- 7,5 millions d'euros cumulés en trois ans) et le contexte national d'état d'urgence impliquant des investissements importants en matière de sécurité (police municipale, médiation, vidéoprotection et la sécurité lors des événements). Emploi, économie, grands projets, attractivité, sécurité, fiscalité : notre territoire parvient malgré tout à tirer son épingle du jeu avec réussite et à poursuivre sa modernisation.

LE CHÂTELLERAUDAIS (LC) - Les derniers chiffres publiés par Pôle emploi mettent en lumière un taux de chômage sur le Châtelleraudais inférieur à la moyenne nationale. Peut-on y voir un signe d'embellie pour notre territoire ?

Jean-Pierre Abelin (JPA) - « J'ai toujours cru en la capacité de rebond de ce territoire. Deux chiffres le concrétisent. Pour la première fois depuis le recensement de 1975, Châtellerauld gagne des habitants (+600) en 2014 et 2015⁽¹⁾. Les chiffres du chômage connaissent pour leur part une très nette amélioration. Ils sont redescendus à 8,6%, en dessous de la moyenne nationale, pour la première fois depuis le choc extrêmement brutal de 2008-2009. Après des pics à 12 %, c'est une très nette amélioration.

Ce rebond s'appuie sur la capacité de développement dans de très nombreuses entreprises du territoire. Nous les avons ainsi accompagnées pour faciliter leurs projets, et pour les aider dans leur politique d'innovation. C'est le cas de plusieurs gros projets en cours (Arco, Seri, Mecafi, DVTA). Nous allons également poursuivre le renforcement de notre offre en foncier et immobilier d'entreprise. Le déploiement du très haut débit, via la fibre, est également un atout de taille pour le développement de notre territoire. »

(1) derniers chiffres connus.

LC - La désaffection du centre-ville de Châtellerauld est parfois pointée du doigt. À tort ou à raison ?

JPA - « Les centres-villes des villes moyennes souffrent des mêmes symptômes (concurrence d'internet et des grandes surfaces, perte de population, habitat dégradé). Le risque est de voir disparaître la qualité de vie, la sociabilité, la convivialité dans les cœurs de ville.

À Châtellerauld, nous avons mis en œuvre une action dynamique de relocalisation des services à la population (Loft cinémas, théâtre Blossac, aménagements de la place Émile Zola et du site Alaman, médiathèque), et une politique de stationnement offensive. La réorganisation de l'hôtel de ville s'est également inscrite dans ce cadre. L'aide à l'amélioration de l'habitat, que nous allons poursuivre, affiche également de très bons résultats avec 200 logements réhabilités.

LC - La Ville peut-elle vraiment capitaliser sur ces atouts pour redynamiser son centre ?

JPA - Le colloque, organisé par la Ville et l'Agglo début 2017 autour de la reconquête des centres-villes, de leur attractivité résidentielle, commerciale et économique, visait à soutenir la dynamique.

Enfin, la Convention « Centre-ville de demain », que nous avons signée avec la Caisse des Dépôts et Consignations, est une vraie avancée. À la clé, un plan de 4,5 millions d'euros programmé de 2017 à 2020. Trois axes prioritaires sont définis : la rénovation immobilière du cœur de ville et des fonctionnalités urbaines, la redynamisation commerciale et économique, le marketing et la promotion territoriale. Ils se déclinent en 16 plans d'actions très concrets.

De bons outils pour développer notre cœur de ville, dans la lignée de la reconversion réussie de la place Émile Zola ou de la nouvelle dynamique entreprise place Dupleix. Nous allons adopter le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) cette année. Il permettra d'exclure toute nouvelle construction dans les zones commerciales périphériques. »



A l'entrée nord de la ville, le site Alaman c'est un cinéma, un office de tourisme, une école primaire (Claudie Haigneré), mais aussi un parking public, le Caribou Café... Bref, un incontournable lieu de vie !



Les halles du marché de la place Dupleix accueillent à l'étage l'une des médiathèques du centre-ville.

> UN TERRITOIRE NUMÉRIQUE ET INNOVANT

« Toutes les zones économiques de l'ancienne CAPC sont déjà reliées à la fibre très haut débit. Celles d'Ingrandes et d'Antran le seront cette année. D'ici 2020, tous les Châtelleraudais auront accès à la fibre. Le numérique poursuit également son déploiement dans les écoles, via les tablettes et tableaux interactifs. Labellisée « Ville internet » et « Territoire numérique libre », la Ville a également lancé une réflexion autour de la création d'un fab'lab ouvert aux étudiants et aux entreprises. »

> EXTENSION DE LA ZONE MONORY

« La seconde tranche de la zone d'activités René Monory a récemment été votée. Conçue pour répondre aux besoins des entreprises et des porteurs de projets, cette extension se fera sur une vingtaine d'hectares, situés au sud du périmètre actuel. Les travaux débuteront dès le premier semestre 2019. »

> LA RENAISSANCE DE L'ÎLOT DE LAÂGE

« Le rachat de l'Îlot de Laâge à l'État en 2016 porte ses fruits. Le site de 3,8 hectares reprend vie. Le chapiteau de l'École Nationale de Cirque est installé sur la partie Sud. Le nouveau commissariat ouvrira au printemps 2020. C'était un des points demandés par les Châtelleraudais lors de la consultation que nous avons organisée. Nous sommes en négociation sur la partie Nord avec un investisseur pour des logements qualitatifs. »



L'extension et la refonte du site ouvrent désormais la salle de la Gornière sur la Vienne.



L'avenue Louis Ripault offre depuis l'an passé une entrée de ville apaisée et accueillante.

LC - Dix ans de rénovation urbaine ont été célébrés l'an passé dans le quartier d'Ozon. Les « grands chantiers », c'est terminé ?

JPA - « Après 11 années de gros travaux, l'Opération de Rénovation Urbaine (ORU) sur Ozon se termine.

La refonte du complexe de la Gornière est une des dernières actions de cette vaste démarche qui a donné une nouvelle identité à cette partie de la ville. L'extension de la salle existante avec la création de deux salles est une vraie réussite en bord de Vienne.

Nous allons également signer début avril **une nouvelle convention avec l'ANRU pour les quartiers du Lac et des Renardières**. Cette Opération d'Intérêt Régional (OIR) portera en partie sur les logements sociaux et sur les espaces publics. Elle est assortie d'une aide de l'État fixée pour le moment à 3,7 millions d'euros. Le premier projet fera l'objet d'une concertation avec les habitants. Il s'agit d'**une aire intergénérationnelle** sur les Renardières. Les travaux devraient débuter cette année.

La réhabilitation du foyer logement sera pour sa part terminée d'ici fin 2018. Une opération pour laquelle nous avons obtenu un financement à hauteur de 40 % par la Caisse nationale d'assurance vieillesse. Des aménagements ont été réalisés dans le quartier du Lac. Une nouvelle artère a vu le jour dans le prolongement de la rue Saint-Just. Elle relie désormais les habitations du Lac au centre commercial, avenue Camille Pagé.

L'extension du gymnase de la Maronnerie sera terminée en septembre. Les travaux de la résidence Habitat Jeunes se poursuivent. »

> DES ENTRÉES DE VILLE RÉNOVÉES

« L'an passé, les travaux de l'avenue Louis Ripault et ceux du carrefour avec l'avenue Sadi Carnot, au bout de l'avenue Treuille, ont permis de rénover les entrées de la ville. Des aménagements qui renforcent l'attractivité de Châtellerault. »

> UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ RENFORCÉE

« Le contexte national, lié à l'état d'urgence, nous a amené à renforcer notre politique en matière de sécurité. L'équipe de médiation a réécrit son projet. Elle est beaucoup plus visible sur le terrain et plus proche des habitants. Sa participation aux animations de Noël a été très bien accueillie. Notre police municipale joue pleinement son rôle en coordination avec la police nationale. Elles affichent une bonne complémentarité sur le terrain. Nous lançons également cette année l'opération de vidéoprotection. **Les premières caméras seront installées dès juin**. Au total, une cinquantaine sera implantée dans les espaces publics jugés pertinents. Ce dispositif vient compléter ce que l'on a déjà fait sur la sécurisation des équipements publics. »

> MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS SCOLAIRES

« À l'instar du groupe scolaire Claudie Haigner, régulièrement cité comme référence, la modernisation des écoles est au cœur de nos préoccupations. La réhabilitation du groupe scolaire Lavoisier entre dans ce cadre. Cette opération devrait s'achever en 2019. Le fonctionnement du restaurant scolaire de l'école élémentaire Jean Zay a également été entièrement repensé. Les élèves peuvent ainsi désormais déjeuner dans de très bonnes conditions. »



Inauguration et spectacle du nouveau skatepark à la Manu l'été dernier.

LC - La réhabilitation des bords de Vienne a débuté. En quoi consiste ce projet pour la ville ?

JPA - « La réhabilitation des bords de Vienne est un enjeu majeur pour la ville. C'est une vraie opportunité de redynamiser les centres anciens, en tenant compte des impératifs des habitants et de tous les usagers. L'aménagement de la Manu, avec le skatepark, la patinoire, le Conservatoire, le parking Henri Roy, le canal, les illuminations des cheminées et les événements qui s'y sont déroulés, ont déjà donné une image rénovée et dynamique de cet espace.

La réhabilitation, entre les ponts Lyautey et Camille de Hogues, sur la rive droite, complète le parcours de santé et la voie de déplacement doux. À terme, il sera possible de « boucler la boucle », à pied ou à vélo. La première tranche des travaux de restauration des bâtiments de l'îlot des Cordeliers, entre le pont Henri IV et Alaman, vont également démarrer le mois prochain. C'est un projet attendu de longue date par les Châtelleraudais. Tous ces aménagements vont ainsi contribuer à conforter l'image attractive de notre ville.

LC - Le budget de la Ville a été lourdement impacté par les baisses successives des dotations de l'État. Est-il possible de continuer à investir sans augmenter les impôts locaux ?

JPA - « Tous ces projets sont menés sans augmenter le taux des impôts locaux. Dans un contexte budgétaire très contraint, nous nous sommes engagés dans une politique de maîtrise de nos charges de fonctionnement tout en priorisant les investissements de manière très pragmatique. Groupements d'achat, utilisation du numérique, politique de cession de bâtiments, recherche active d'aides : tout cela nous a aussi permis de ne pas avoir recours à l'emprunt. Notre niveau d'emprunt actuel est aux alentours de 24 millions d'euros, alors que quand nous sommes arrivés en 2008, il était à 31 millions d'euros. Une situation qui reste néanmoins complexe avec le flou sur les compensations à attendre de la part de l'État concernant la suppression de la taxe d'habitation ! »



Le maire Jean-Pierre Abelin remet le « TOP Expert » à Olivier Boijoux, président d'Aqseptence Group SAS, lors du Top des Entreprises 2017 au Futuroscope.

LC - Plus personnellement, quel recul parvenez-vous à prendre sur les actions que vous êtes amené à conduire quotidiennement en tant qu' élu ?

JPA - « Depuis 2008, j'ai eu la confirmation qu'être maire c'est certainement le plus beau des mandats ! C'est aussi celui qui est le plus prenant. Vous vous inscrivez à la fois dans le long terme et dans la vie de tous les jours. En tant que maire vous voyez directement l'effet de vos décisions. Comme vous êtes en première ligne, vous êtes également celui que les gens viennent interpellier en priorité. C'est quelque chose de physique, très spécifique et complexe. Mais voir évoluer la ville est une très grande source de satisfactions. » ■

> BOULES LYONNAISES

45^e édition du grand prix bouliste de la Ville

Les halls B et C du Chillou d'Ozon vont une nouvelle fois vibrer au rythme des deux jours du grand prix bouliste de la Ville, les samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril.

Le Chillou d'Ozon accueille une nouvelle fois le grand prix bouliste de la Ville samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril. Comme lors des précédentes éditions, le Châtelleraut Boules Lyonnaises (CBL), organisateur de l'événement, attend près de 300 joueurs, dans plusieurs catégories. La compétition féminine, inaugurée l'an passée, est à nouveau à l'affiche. Les joueuses du CBL seront bien entendu de la partie. Florence Pueyo, Mireille Desbordes, Sylvie Bideau s'aligneront le dimanche matin pour le 16 doublettes. « Pour notre concours masculin, des joueurs venus de Portets (près de Bordeaux) ou de Paris feront également le spectacle le samedi, ajoute Antoine Pueyo, secrétaire du club. Les perdants de ce premier jour de compétition pourront se rattraper le dimanche matin. »

La qualité du geste avant tout

Au pays de la lyonnaise, les parties durent de 1h30 à 2 h. Autant dire que les boules en bronze, d'1 kg en moyenne et d'un diamètre de près de 10 cm finissent par peser à la fin de la journée. « C'est un sport très technique, ajoute Antoine Pueyo. La qualité du geste l'emporte sur la force physique. L'objectif est de positionner les boules au plus près du but, qui est l'équivalent du cochonnet à la pétanque. » Mais la ressemblance s'arrête là. Par rapport à sa cousine d'origine provençale, la lyonnaise est régie par ses propres règles. « Toutes les boules jouées ne doivent par exemple pas faire avancer celles de l'adversaire de plus de 50 centimètres. Si c'est le cas, ils peuvent les laisser dans leur nouvelle position. Mais ils ont la possibilité de remettre les boules en place si c'est plus avantageux. La zone de 50 centimètres est délimitée autour de chacune des boules avec une baguette métallique. L'équipe qui arrive la première à 13 points l'emporte. » Un sport bouliste tactique et spectaculaire, à venir découvrir le week-end des 31 mars et 1^{er} avril.

Entrée libre. Buvette et restauration sur place.
Contact : Antoine Pueyo. 06 82 49 36 34.



Chaque année cette compétition attire des centaines de boulistes.

Deux jours de lyonnaise

Samedi 31 mars
9h30 : 64 doublettes en régional
13h30 : 16 quadrettes en nationale 2
Dimanche 1^{er} avril
8h : 16 doublettes féminines ;
16 doublettes, niveau quatrième division ; 32 doublettes
(les perdants du samedi).

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Un terrain de boules lyonnaises mesure 27,50 m de long.

Christian Demarconnay, président de la ligue Nouvelle-Aquitaine

Depuis l'an passé, Christian Demarconnay occupe la présidence de la ligue Nouvelle-Aquitaine. Connus des boulistes de tout l'Hexagone, ce joueur de longue date, véritable pilier du bureau du CBL, est également membre de la Fédération Française du Sport-Boules (FFSB).

> TWIRLING BÂTON

Présélections nationales à la salle omnisports samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril

Une partie des athlètes du Départemental Vienne qui a eu lieu à Dissay les 27 et 28 janvier 2018.

L'association Sport et danse de twirling bâton de Cenon-sur-Vienne, club affilié à la Fédération française sportive de twirling bâton (FFSTB), organise la compétition des présélections de Nationale 1 et Nationale 2 de la spécialité samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril.

« C'est le comité interdépartemental, qui réunit les clubs de l'ex-Région Poitou-Charentes, qui nous a confié la mise en œuvre de cet événement sportif, précise Céline Champalloux, présidente du club de Cenon-sur-Vienne et vice-présidente de la ligue Nouvelle-Aquitaine. Presque tous les membres de notre club participeront à la compétition. » Au total, 115 solistes, 7 solistes « Élite », 31 duos, 19 équipes et 5 groupes venant de toute l'ancienne Ligue Poitou-Charentes sont attendus à la salle omnisports.

Entrée payante. Restauration sur place.
Contact : Céline Champalloux
05 49 85 36 84.

Aide au ravalement de façade : les nouvelles règles

Depuis de nombreuses années, la Ville mène une politique de valorisation et de réhabilitation du patrimoine ancien. Le règlement concernant l'aide communale au ravalement de façade a changé au 1^{er} janvier 2018. Afin de répondre concrètement à une situation de précarisation et de fragilisation des commerces du centre-ville, les aides sont élargies aux travaux de rénovation de devantures commerciales et de modernisation des cellules.



Les travaux de réhabilitation de l'îlot des Cordeliers, portés par un investisseur privé, vont bientôt débiter.



Les aides au ravalement de façade sont un outil contre la dégradation de l'habitat ancien privé.



Les façades des commerces des centres anciens sont directement concernées par les aides au ravalement de façade.

MODE D'EMPLOI

Les aides au ravalement de façade

Le **montant de l'aide** est défini en fonction

- de la surface de la ou des façades
- de la nature des travaux
- du statut du propriétaire de l'immeuble

Le **taux de subvention** est compris entre 15% et 40% du montant hors taxes des travaux.

La **subvention** ne peut excéder 42 800 € par immeuble. Toute demande de financement inférieure à 1 500 € de travaux n'est pas recevable.

Qui ?

Vous êtes :

- Propriétaire d'immeuble
- Futur propriétaire, habitant ou bailleur
- Investisseur
- Exploitant d'un commerce (sous réserve de l'accord du propriétaire)

Où ?

Vous possédez un immeuble ou un commerce **dans les centres anciens historiques du centre-ville et Châteauneuf**

Pour quoi ?

Les travaux concernés par les aides au ravalement de façade :

- réfection de garde-corps, balcons, bandeaux, corniches, éléments de zinguerie associés à la façade, etc.
- peinture des dessous de toits et lucarnes
- mise aux normes d'accessibilité
- travaux de sécurité et salubrité
- rénovation de façade
- modernisation de la cellule commerciale : enseigne, vitrerie, système d'entrée automatisé...
- restauration de la devanture
- installation de mobilier type terrasse
- Etc.

Comment ?

Vous devez déposer votre dossier à :

LA MAISON DE L'HABITAT

30 rue Saint-Jacques 86100 Châtelleraut

05 49 93 00 05

Ouverture : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 ou sur rendez-vous

PORTEURS DE PROJETS COMMERCIAUX

Contact service Économie et entreprises - 05 49 20 30 60

Pour bénéficier des aides financières, le dossier doit avoir reçu l'accord de Grand Châtelleraut **AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.**

« L'EAU À LA BOUCHE » DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Parce que la langue française fourmille d'expressions culinaires, l'UPC (unité de production culinaire) en a fait le thème d'une semaine d'animations baptisée « L'eau à la bouche ». Du 26 au 30 mars, les restaurants scolaires de Châtellerauld, Thuré et Cenon-sur-Vienne vont proposer des menus... tout ce qu'il y a de plus normal sur le papier ! À charge aux enfants de déceler la ou les expressions qui se cachent derrière chaque plat. « Ouvrir sa boîte à camembert », « ne pas mettre ses œufs dans le même panier », « mettre les pieds dans le plat », « pédaler dans la semoule », « avoir la patate »... Outre une fiche de jeux distribuée par les personnels aux enfants fréquentant les cantines, un concours de dessins sera organisé par les animateurs périscolaires, dessins qui feront ensuite l'objet d'une exposition.

Animation « L'eau à la bouche » - Du 26 au 30 mars dans les restaurants scolaires
Contact - UPC 05 49 02 55 00



LUTTE CONTRE LES RONGEURS

En complément des campagnes de dératisation des réseaux, la Ville de Châtellerauld met à disposition gratuitement des produits raticide et souricide. Ils sont distribués par le service d'Hygiène situé 9 rue du Souci. Le service est ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 17h, sauf le mercredi matin et le vendredi après-midi. Les propriétaires occupants et locataires doivent fournir un justificatif de domicile.

Un justificatif de propriété (feuille d'imposition, taxes foncières...) est demandé aux propriétaires non occupants.

Pour lutter contre la prolifération des rongeurs, certaines mesures peuvent être prises :

- Ne pas stocker des denrées alimentaires à même le sol sur l'espace privé
- Ne pas nourrir les animaux errants et sauvages sur le domaine public
- Mettre les ordures ménagères dans des poubelles ou conteneurs fermés
- Maintenir les habitations et leurs dépendances en bon état de propreté
- Vérifier l'étanchéité des regards privés



AU FIL DES TRAVAUX



- En raison de travaux sur les réseaux d'électricité, le stationnement est interdit **rue Alexandre Rivière** à partir du 15 mars, pour une durée d'environ six semaines.
- **Place Duplex** travaux HTA - Fibre optique du 19 mars au 6 avril.
- **Quai du Château** travaux AUP - HTA - Fibre optique Eaux usées du 19 mars au 6 avril.

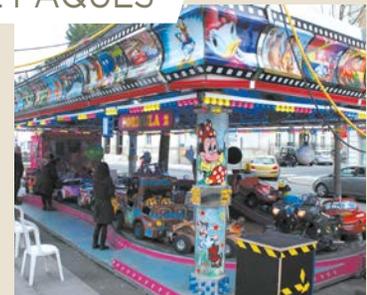
FERMETURE LA PISCINE



Le centre aquatique La Piscine sera fermé pour vidange **du 12 au 23 mars inclus.**

FÊTE FORAINE DE PÂQUES

La fête foraine de Pâques est de retour boulevard Blossac du samedi 31 mars au dimanche 22 avril. Le stationnement sur l'esplanade François Mitterrand est limité durant cette période.



SACS POUBELLE - TRI SÉLECTIF



Gratuits et remis aux Châtelleraudais sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité (une fois par an et par foyer), les sacs poubelle sont distribués le 1^{er} mercredi de chaque mois, espace Clemenceau, de 8h à 17h30.

Prochain rendez-vous : mercredi 4 avril 2018

ET AUSSI

- le 1^{er} **jeudi** de chaque mois **de 13h30 à 17h** au foyer Creuzé (Maison Pour Tous)
- le 1^{er} **mercredi** de chaque mois **de 8h30 à 12h** à la mairie annexe d'Ozon
- le 1^{er} **mardi** de chaque mois **de 13h30 à 17h30** à la mairie de Targé

SANTÉ

COLLECTE DE SANG

Même jour, même heure, même lieu : le dernier jeudi de chaque mois, salle Camille Pagé, de 15h à 19h.

La prochaine collecte aura lieu jeudi 29 mars, 12 avenue Camille Pagé.



FAITES-VOUS RAVALER LA FAÇADE ET LA VILLE VOUS REMERCIERA !

L'aide au ravalement...un outil utile que la Ville a mis en place depuis des années et qui a su trouver son public.

Rendue vite indispensable à la revitalisation des cœurs de ville en aidant les propriétaires à réhabiliter/embellir leur bien, l'aide au ravalement est un exemple de ce que peut faire la Ville pour les centres anciens... bien plus efficace que toutes les expositions éphémères possibles ! Bien souvent, l'argent reste le nerf de la guerre.

Nous le disons souvent, mais l'état des routes, du bâti, en dit long sur la santé de la ville.

Privilégier les cœurs anciens, surtout dans le cadre des bords de Vienne, a du sens. Il ne faut surtout pas sous-estimer le bâti comme vecteur d'attractivité du territoire dans son ensemble ! C'est pourquoi nous avons décidé d'étendre cette aide aux commerces !

Les aides ne sont pas négligeables (entre 15 et 40% du montant des travaux, jusqu'à 42 800 euros par immeuble) et les travaux éligibles conséquents (accessibilité, réfection des balcons, mobilier type terrasse...).

Alors n'hésitez surtout pas à venir vous renseigner à la Maison de l'habitat située au 30 rue Saint-Jacques !

En parlant de lifting, un clin d'œil pour évoquer la pose en février dernier du magnifique clocheton de l'hôtel de ville. Assurément, la future cloche « Pauline » a trouvé un écrin à la hauteur de son élégance !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

LA MAISON POUR TOUS ATTEND SES TRAVAUX

La majorité municipale a beau marteler que le quartier de Châteauneuf n'est pas délaissé, ce n'est pas notre sentiment. Un exemple concret illustre notre impression et avive notre inquiétude : les travaux de la Maison Pour Tous.

Pourquoi sommes-nous inquiets ?

En octobre 2017, nous avons réagi et questionné suite à l'annulation du budget prévu pour la rénovation de la MPT. Seule explication : les travaux n'avaient pas été engagés. Certes, mais pour quelles raisons ?

En décembre 2017, une nouvelle question sur l'engagement réel de ces travaux pour 2018 n'a recueilli qu'une réponse évasive.

En février 2018, un montant apparaît bien dans le budget de l'année, mais les travaux sont revus à la baisse et ne concernent plus que l'accessibilité et la rénovation énergétique alors que le projet initial était plus ambitieux au regard des nécessités. Là encore, en réponse à nos interrogations, l'équipe municipale n'est pas apparue très claire ni très motivée.

Un flou persistant donc sur ce dossier, pour nous prioritaire.

La Maison Pour Tous, dont le rôle fédérateur et social n'est plus à démontrer, ne doit pas être victime des choix politiques de M. Abelin qui privilégie des investissements plus visibles !

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métais, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, C. Pailler, S. Lansari-Capraz - groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr

GESTION DES DÉCHETS

Le nouveau PLU est axé sur l'enlèvement du centre-ville, mais la mauvaise gestion des déchets gâche le paysage. En effet les cartes déchetterie n'ont pas solutionné les décharges sauvages devant le dépôt et les ramassages des poubelles sont moins fréquents qu'autrefois malgré la taxe ordures ménagères qui, elle, ne diminue pas. Les containers ne sont pas assez souvent vidés puisque de manière permanente des déchets de toute nature s'accumulent autour.

Le Groupe du « Rassemblement Bleu Marine »
É. Audebert, L. Brard

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenus, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).

POURQUOI UNE TERRASSE EN BOIS ?

Parce que la terrasse en bois offre une agréable transition entre intérieur et extérieur.

Une terrasse en bois offre un agrément inimitable et s'entretient facilement.

Vous apprécierez son contact doux et chaleureux dès les premiers rayons du soleil.

Une étude personnalisée sur

notre configurateur 3D vous permettra de visualiser votre aménagement.

Cécile & Bernard MAIGRE



LOUEZ MOI

Louez notre monobrosse afin de nettoyer efficacement votre terrasse et cela avec un effort minimum.

Pour la somme de 40 € la demi-journée retrouvez une terrasse éclatante et sécurisée.

« De plus, en la nettoyant régulièrement vous allongez sa durée de vie. »

A fleur d'eau & Bois
TERRASSES ET AMÉNAGEMENTS



A FLEUR D'EAU & BOIS - 11 place Duplex - 86100 Châtelleraut
05 49 85 73 29 - afdep86@gmail.com - www.terrassebois-86.com



2^{ème} Salon des Artisans de la Couture
24 & 25 mars 2018

Samedi 14h-18h **Dimanche 10h-18h**



ENTRÉE 4€*
 GRATUIT -16 ANS
 *dont 1€ reversé à l'association
 Un Népal pour les enfants

Salle AGORA
 Avenue Gérard Girault
86130
 Jaunay Clan
JAUNAY-MARIGNY

Défilé Miss & Mister

Modèle Copains France, MISS PRESTIGE POTOU CHARENTAIS, MISS CURVY

PLM, COUTURE, Patchwork, leclerc, APIVIA groupe Nestlé, Grand Pâtisier, JYZ, CFFA

INSTITUTION SAINT-GABRIEL NOTRE DAME

- Ecole, Collège
- Lycée professionnel

PORTES OUVERTES LE SAMEDI 17 MARS

BAC PRO Optique Lunetterie
 BAC PRO Commerce
 CAP ECMS
 3^e prépa Pro





www.st-gab.com

St GABRIEL
 APPRENDRE À COMPRENDRE L'AVENIR



27 rue du Vieux Palais 86108 CHÂTELLERAULT cedex
 05 49 21 05 29

LES TRÈS BELLES REPRISES PEUGEOT

PORTES OUVERTES
 SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 MARS



ÉCO REPRISE PEUGEOT VÉHICULES +12 ANS

PEUGEOT

Ets GEORGET - Concessionnaire Peugeot Réparateur Agréé
 17, avenue Honoré de Balzac - Rn 10 Sortie Sud - BP 333 - 86103 Châtellerauld Cedex
 Tél : 05.49.20.00.80 - Fax : 05.49.23.35.14

 www.peugeot-chatellerauld.fr

L'alternance
PRENDRE
SON
AVENIR
EN MAIN !



RÉUSSIR
autrement



JOURNÉES PORTES OUVERTES

Samedi 17 mars 2018

De 9h30 à 17h

Dimanche 18 mars 2018

De 14h à 17h

- 4^{ème} et 3^{ème} E.A. Orientation
- BAC PRO Services Aux Personnes et Aux Territoires
- Formation Relais Assistant De Vie
- Accompagnement V.A.E
- Formation en Sanitaire et Social

**Maison Familiale Rurale
Ingrandes sur Vienne**

34, RN10 - 86220 Tél. 05 49 02 62 03

mfr.ingrandes@mfr.asso.fr / ingrandes.mfr.fr

FORMATION SCOLAIRE FORMATION CONTINUE

Véronique
après



Kilos en trop?

Naturhouse
Ma solution!



Véronique
avant

-7 kg
EN 2 MOIS

73% des clients Naturhouse ont perdu entre 1.6kg et 4.8kg ou plus par mois, avec un indice de masse corporelle moyen de 27 au début de leur suivi (étude interne réalisée du 01/10/2015 au 30/09/2016 sur 319 141 visites et 129 485 personnes).

PLUS DE 25 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA PERTE DE POIDS

suivi diététique
naturhouse.fr

NATUR HOUSE

7 avenue Georges Clemenceau - CHÂTELLERAULT - 05 49 23 08 85